

NOVEMBRE 2012 : LES ASSISES DU MINISTERE

QUEL SERVICE PUBLIC POUR L'EMPLOI ?

*Les cahiers de doléance ont permis l'expression la plus large des agents sur leurs conditions de travail : mal être, perte de sens au travail, hiérarchie éloignée du terrain...
Les Assises du ministère prévues en novembre prochain doivent permettre, dans la continuité des cahiers de doléance, d'envisager les suites à donner et de réfléchir au service public et à l'administration que nous voulons.*

Les cahiers de doléance ont dressé un tableau pas très rose des services emploi...

Les conditions de travail se sont considérablement détériorées ces dernières années. Entre la perte de missions et de sens au travail, la baisse des effectifs, la multiplication d'outils ne servant qu'à la remontée de chiffres, et une présence accrue de la hiérarchie de plus en plus en « représentation » pour répondre aux demandes pressées du préfet et du ministère, il est dur de travailler à l'emploi !

Une réelle inquiétude de l'avenir s'exprime. Les pertes de missions, de lignes budgétaires, les suppressions de postes, la perte de sens des missions qui restent, en l'absence de moyens ... ne peuvent que confirmer ces craintes.

Depuis plusieurs années, certaines missions en UT (unité territoriale) ont disparu ou sont en voie de disparition : la liste est longue, après le service de l'Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprise (ACCRE), le service des contrats aidés, le service de Suivi de la Recherche d'Emploi (SRE), le service de l'alternance, la gestion du paiement du chômage partiel, le service de la Déclaration annuelle Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)...

Aujourd'hui, le nouvel acte de décentralisation annoncé par le gouvernement (formation professionnelle) vient rajouter un niveau d'incertitude sur les missions de demain.

Les restructurations des services Emploi (départs difficiles des collègues, bureaux vides, sous-charge de travail ou surcharge de travail, perte de sens et d'intérêt du travail ...) génèrent de la souffrance. Souffrance accentuée à l'occasion de la transmission des savoirs aux services externalisés qui reprennent les missions.

La perte de sens du travail est difficile à vivre. Elle est générée par une Administration qui ne définit plus clairement ses priorités, par la fluctuation des politiques de l'Emploi (exemple du *stop and go* des contrats aidés), par les consignes de la hiérarchie données sur des priorités éphémères, par la pression mise par la hiérarchie sur le *reporting*, sur les remontées de statistiques demandées sur des données qu'ils ne possèdent pas toujours, parce que monsieur le préfet ou le ministre le demande !

La multiplication des outils de suivi et les commandes de directions différentes (de la DIRECCTE, de la DGEFP et des préfets) génèrent énormément de travail supplémentaire, dont le sens n'est pas toujours clair, et qui est forcément pris sur le temps de travail consacré aux usagers.

L'organisation du travail est mise en cause. Dans ce contexte les postes ne sont pas toujours clairement définis et la hiérarchie en joue, pressurant les agents et leur imposant toujours plus de polyvalence. Dans ces services, afin de lutter contre cette polyvalence imposée, les agents demandent la définition de fiches de poste leur permettant d'identifier le périmètre de leur champ d'intervention.

En outre, le temps de travail passé en réunions est important et celles-ci peuvent durer jusqu'à des heures tardives. Ce qui peut poser des problèmes pour l'organisation de sa vie privée. Tout comme la mise à disposition de portable pour accéder à ses mails professionnels. Il n'y a, alors, plus de coupure avec le travail, celui-ci empiétant sur l'espace privé.

Les agents critiquent d'ailleurs la surabondance des mails qui se substituent aux échanges directs de visu.

Les dysfonctionnements du logiciel CHORUS (absence de formation, installation du logiciel mal préparée, diffusion défailante des informations sur son utilisation) sont souvent pointés.

Des rapports hiérarchiques mal vécus.

L'ensemble des agents pointe une hiérarchie pléthorique mais absente. Les agents se retrouvent seuls face à des responsabilités accrues, sans implication de la direction. Par contre, la hiérarchie se fait de plus en plus pressante pour imposer des réunions inutiles sans apport réel pour les tâches quotidiennes.

Une hiérarchie éloignée du travail réel. Les agents pointent la méconnaissance par la hiérarchie du travail réalisé et l'assignation d'objectifs déconnectés du travail réel. Ils se questionnent « *la hiérarchie a-t-elle encore un sens du service public ?* ».

Le mépris des chefs à l'encontre des agents s'intensifie : déconsidération (surtout des agents C), absence de reconnaissance du travail, indifférence.

Manque de reconnaissance professionnelle. Les agents reprochent à leur hiérarchie de ne pas tenir compte de l'investissement qu'ils mettent dans leur travail et de ne pas reconnaître sa complexité accrue. Cela fait écho aux mobilisations des contrôleurs du travail pour la revalorisation de leur statut. Les agents de catégorie C souffrent particulièrement d'un manque de reconnaissance et le sentiment d'être nié et méprisé par la hiérarchie.

Sur la gestion du personnel, les agents critiquent le système de promotion interne et les mutations dans l'opacité totale et une gestion parfois infantile du personnel (pression sur les entretiens pros, faire croire aux agents qu'ils auront une promotion : politique du bâton et de la carotte).

Les Assises du ministère doivent permettre à l'ensemble des agents de tous les services de débattre de nos conditions de travail, réfléchir au sens de nos missions et au service public que nous souhaitons.

Discutons-en lors des assises locales

Tous ensemble aux Assises Nationales du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Les mercredi 21 et jeudi 22 novembre 2012

Bourse du travail de Paris – Salle Croizat

3 rue du Château d'eau (10^{ème} arrdt)

Métro République